

RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement d'exécution (UE) 2020/16 de la Commission du 10 janvier 2020 autorisant la mise sur le marché de chlorure de nicotinamide riboside en tant que nouvel aliment en application du règlement (UE) 2015/2283 du Parlement européen et du Conseil, et modifiant le règlement d'exécution (UE) 2017/2470 de la Commission

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 7 du 13 janvier 2020)

Page 8, signature:

au lieu de:

«Par la Commission

La présidente

Ursule VON DER LEYEN»,

lire:

«Par la Commission

La présidente

Ursula VON DER LEYEN».
